

FAO/FONDS FIDUCIAIRE MULTILATÉRAL



**APPUI À L'AMÉLIORATION DU CONTRÔLE
DES MALADIES TRANSFRONTALIÈRES
DU BÉTAIL OBJET DU COMMERCE**

CAMEROUN

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DU PROJET

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 2015

FAO/FONDS FIDUCIAIRE MULTILATÉRAL



APPUI À L'AMÉLIORATION DU CONTRÔLE DES MALADIES TRANSFRONTALIÈRES DU BÉTAIL OBJET DU COMMERCE

CAMEROUN

Rapport préparé pour
le Gouvernement du Cameroun
par
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Les désignations utilisées et la présentation des données qui figurent dans le présent document n'impliquent, de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture tient à remercier vivement les organisations et personnalités qui l'ont aidée dans la réalisation du projet en lui fournissant des renseignements, leurs avis et l'utilisation de leurs facilités.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
1. INTRODUCTION	1
1.1 Historique des projets	1
1.2 Dispositions officielles	2
1.3 Objectifs des projets	3
1.4 Résultats attendus	3
2. RÉSULTATS DES TRAVAUX RÉALISÉS ET CONCLUSIONS	4
2.1 Élaboration de plans stratégiques nationaux de lutte et de contrôle contre les maladies ciblées	5
2.2 Promotion des normes de l'OIE et de l'Accord SPS de l'OMC	6
2.3 Renforcement des capacités des services vétérinaires et des acteurs en matière de surveillance et de gestion des maladies transfrontalières	7
2.3.1 Recyclage du personnel du réseau d'épidémiosurveillance	7
2.3.2 Formation du personnel des services vétérinaires sur l'utilisation des outils SIG	7
2.3.3 Formation des utilisateurs nationaux du système d'information zoosanitaire	8
2.4 Renforcement des compétences des exploitants en développement organisationnel pour mieux participer à la lutte contre les maladies	8
2.4.1 Formation des leaders des groupements et du personnel d'encadrement sur les techniques de sensibilisation et d'organisation des éleveurs	9
2.4.2 Sensibilisation des groupements d'éleveurs et leur formation en développement organisationnel	9
2.5 Conclusions	10
3. RECOMMANDATIONS	11
<u>Annexe 1</u> PERSONNEL DU PROJET	13
<u>Annexe 2</u> ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROJET	14
<u>Annexe 3</u> DOCUMENTS PRÉPARÉS AU COURS DU PROJET	15
<u>Tableau :</u> Résultats des analyses effectuées par le LANAVET	5

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BIP	-	Budget d'investissement public
DSCE	-	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi
DSRP	-	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
DSV	-	Direction des services vétérinaires
ECTAD	-	<i>Emergency Centre for Transboundary Animal Diseases</i>
FA	-	Fièvre aphteuse
FANDC	-	Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce
GDS	-	Groupements de défense sanitaire
LANAVET	-	Laboratoire national vétérinaire
MINEPIA	-	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales
ND	-	<i>Newcastle Disease</i> (Maladie de Newcastle)
OIE	-	Organisation mondiale de la santé animale
OMC	-	Organisation mondiale du commerce
OMD	-	Objectifs du millénaire pour le développement
PCR	-	<i>Polymerase Chain Reaction</i>
PPA	-	Peste porcine africaine
PPR	-	Peste des petits ruminants
PPTE	-	Pays pauvres et très endettés
PVS	-	Outil d'évaluation des performances des services vétérinaires
SIG	-	Système d'information géographique
SV	-	Services vétérinaires
WRLFMD	-	<i>World Reference Laboratory for Foot and Mouth Disease</i>

1. INTRODUCTION

1.1 HISTORIQUE DU PROJET

Pour renforcer la reprise économique amorcée depuis une décennie et l'asseoir durablement, le Cameroun a formulé une Vision du développement à l'horizon 2035 intitulée «Le Cameroun : un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité». Cette vision s'articule autour des quatre objectifs généraux suivants : i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ; ii) devenir un pays à revenu intermédiaire ; iii) atteindre le stade de nouveau pays industrialisé ; et iv) renforcer l'unité nationale et consolider le processus démocratique.

Pour la première décennie de la vision 2035, un Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE) a été adopté. Il remplace le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) dont la mise en œuvre entre 2003 et 2008 n'avait pas permis d'atteindre le niveau de croissance espéré pour résorber la pauvreté de façon substantielle, malgré la stabilité du cadre macro-économique. Le DSCE réaffirme la volonté du Gouvernement de poursuivre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et est centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Ce nouveau document visait à : i) porter la croissance à 5,5 pour cent en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; ii) ramener le sous-emploi de 75,8 pour cent à moins de 50 pour cent en 2020, avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ; et iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9 pour cent en 2007 à 28,7 pour cent en 2020.

Le secteur rural constitue l'un des secteurs clés de ce document, dont le principal défi est de passer à une production rurale semi intensive et industrielle qui permettra de : i) assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau interne ; ii) approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties ; et iii) développer les exportations afin d'améliorer la balance commerciale.

En ce qui concerne le sous-secteur de l'élevage, une augmentation de l'offre en produits d'origine animale est attendue en vue de satisfaire les marchés intérieurs et d'exporter le surplus. Pour atteindre cet objectif, le Gouvernement a prévu à court terme de développer l'élevage des espèces à cycle court (élevage non conventionnel, petits ruminants, porcs, volailles, aquaculture, etc.) et la pêche, ainsi que d'accroître à moyen et long termes la qualité du cheptel bovin et de miser sur le rendement par tête, la professionnalisation, la formation et la structuration des producteurs.

Dans le domaine de l'aviculture qui a souffert des conséquences de l'épizootie de grippe aviaire apparue dans le pays en 2006, il est envisagé de reconstituer le cheptel des parentaux et producteurs afin de limiter les importations d'œufs à couver. Sur cette base, une hausse de 5 pour cent de la production de ce secteur, en moyenne annuelle sur la période 2010-2020, est attendue.

Les résultats escomptés dans le sous-secteur de l'élevage sont largement tributaires de l'état sanitaire des animaux vu que la forte incidence des maladies sur les productions animales compromet les nombreux investissements effectués dans ce domaine d'activités, comme par exemple : i) le projet de développement de la filière porcine, financé sur fonds Pays pauvres et très endettés (PPTE), a permis de vulgariser la production porcine dans le pays, alors que la Peste porcine africaine (PPA) devenue endémique dans plusieurs régions ne permet pas à cette filière de progresser véritablement ; ii) les résultats du projet d'appui au développement de l'élevage des petits ruminants, financé sur le Budget d'investissement public (BIP), encouragent les populations défavorisées et affectées par la Peste des petits ruminants (PPR) à pratiquer ce type d'élevage ; iii) en mettant l'accent sur la lutte contre les maladies aviaires saisonnières, en l'occurrence la Maladie de Newcastle (ND), le projet de développement de l'aviculture villageoise financé également sur le BIP a augmenté sensiblement la production de volailles dans les zones d'intervention de ce projet sans beaucoup d'investissements sur le plan zootechnique. Malheureusement, les moyens limités du projet ne permettent pas d'étendre ses activités à d'autres régions qui souffrent des mêmes maux. Dans cet environnement, si la lutte contre les maladies animales n'est pas prise en compte dans toute sa dimension il ne sera pas possible développer les productions animales.

1.2 DISPOSITIONS OFFICIELLES

Compte tenu de ce qui précède, le Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales (MINEPIA), avec l'appui de la FAO, a sollicité et obtenu le soutien du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) pour la mise en œuvre du projet MTF/CMR/034/STF «Appui à l'amélioration du contrôle des maladies transfrontalières du bétail objet du commerce».

Le budget octroyé au projet a été de 510 788 USD. Les activités ont effectivement démarrées le 1^{er} juin 2012 et se sont conclues le 28 février 2015. La FAO a été le responsable d'exécution.

1.3 OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet était de réduire l'impact des maladies animales transfrontalières sur le sous-secteur de l'élevage et assurer la qualité des produits d'origine animale.

L'objectif spécifique était la formulation et la validation de plans stratégiques nationaux de lutte et de contrôle des maladies animales transfrontalières applicables, qui constituent un handicap pour le développement des productions animales dans le pays et qui prennent en compte des plans de surveillance et de contingence.

1.4 RESULTATS ATTENDUS

Les activités du projet prévoyaient d'obtenir des : i) plans stratégiques nationaux de lutte et de contrôle des maladies animales transfrontalières et une carte de distribution et d'impact des maladies ciblées sur le territoire et dans les élevages ; ii) acteurs formés et capables d'appliquer les prescriptions officielles et commerciales dans le domaine SPS ; iii) exploitants dotés des compétences renforcées et organisés en association pour lutter contre les maladies animales ; iv) Services vétérinaires (SV) renforcés en matière de surveillance et de gestion des maladies transfrontalières ; et v) stratégies d'intervention harmonisées, maîtrisées et partagées par tous les acteurs.

2. RÉSULTATS DES TRAVAUX RÉALISÉS ET CONCLUSIONS

Les activités du projet devaient compléter celles des programmes de développement des filières, qui existaient déjà sur le terrain et qui nécessitaient d'être accompagnées par un véritable programme de lutte contre les épizooties.

Le projet s'est intéressé aux maladies suivantes : i) la Fièvre aphteuse (FA) chez les bovins ; ii) la PPR chez les caprins et ovins ; iii) la PPA chez le porc ; et iv) la ND chez les volailles en milieu traditionnel.

La FA constitue la première contrainte sanitaire dans la plupart des régions d'élevage bovin, d'autant plus qu'elle vient d'être intégrée dans la liste des épizooties couvertes par les campagnes annuelles de prophylaxie.

La PPR affecte sévèrement les ovins et les caprins détenus principalement par les petits exploitants, qui éprouvent des difficultés à appliquer les programmes de prophylaxie en l'absence de soutien. Ils sont moins organisés que les éleveurs de gros bétail, qui ont connu la peste bovine et qui adhèrent donc plus facilement aux prescriptions concernant la lutte contre les maladies.

En ce qui concerne la PPA, l'inexistence de vaccin, le phénomène de portage chronique du virus par les animaux cliniquement guéris et la circulation du virus dans les réservoirs sauvages sont des multiples facteurs qui compromettent les méthodes de lutte appliquées actuellement contre cette épizootie.

Les volailles villageoises représentent une des principales sources de revenus des populations rurales et la ND est la principale cause de mortalité de ces volailles en milieu rural, alors son contrôle permettrait d'en accroître la production.

Malgré l'impact de ces maladies sur les productions animales, il n'existait pas de plans stratégiques de lutte et de contrôle. Le projet s'est donc proposé de développer ces plans en impliquant les exploitants afin d'assurer leur pérennisation. L'application de ces plans est indispensable pour améliorer les productions animales et respecter les prescriptions officielles et commerciales en matière de commerce des animaux et de leurs produits.

2.1 ÉLABORATION DE PLANS STRATEGIQUES NATIONAUX DE LUTTE ET DE CONTRÔLE CONTRE LES MALADIES CIBLÉES

Dans le cadre de l'élaboration de plans stratégiques de lutte et de contrôle pour les pathologies ciblées par le projet, il était nécessaire de faire un état des lieux de ces maladies dans le pays afin de disposer d'une situation de référence à partir de laquelle les progrès attendus de l'application des plans peuvent être appréciés. Ce travail préliminaire a été effectué grâce au suivi épidémiologique des maladies concernées et à la réalisation de plusieurs enquêtes épidémiologiques sur ces maladies en vue de déterminer leur prévalence et leur incidence, ainsi que les principaux facteurs de risque associés.

La surveillance épidémiologique et les enquêtes ont été réalisées dans les élevages par les consultants nationaux et le personnel du réseau d'épidémiosurveillance avec l'appui du Laboratoire national vétérinaire (LANAVET).

Les enquêtes épidémiologiques ont en partie porté sur la collecte d'échantillons dans les élevages soumis au risque ou dans les foyers actifs des maladies enregistrées sur le terrain. Ces échantillons ont ensuite été acheminés au laboratoire pour analyse.

Les résultats de laboratoire sont indispensables pour l'interprétation de certaines données épidémiologiques et la détermination des mesures de lutte les plus efficaces et efficientes. Les analyses ont été effectuées par le LANAVET.

Tableau : Résultats des analyses effectuées par le LANAVET

Maladies ciblées	Nature des échantillons	Quantités analysées	Technique d'analyse utilisée	Taux de positivité (%)
FA	Liquide œsophago-pharyngé	848	PCR classique	7,1
	Produits d'aphtes	160	ELISA pour détection d'antigène	53,7
PPA	Sérum	1 207	ELISA pour détection d'anticorps	0,5
PPR	Sérum	1 640	ELISA de compétition pour détection d'anticorps	36
ND	Sérum	366	Inhibition de l'hémagglutination (IHA)	30,5

En ce qui concerne plus spécifiquement la FA, 46 échantillons positifs en PCR (*Polymerase Chain Reaction*) ont été envoyés par le LANAVET au WRLFMD (Laboratoire mondial de référence pour la FA) pour l'analyse moléculaire et la caractérisation génomiques du virus de la FA circulant dans le pays.

Les analyses effectuées par ce laboratoire de référence ont permis de détecter les sérotypes A et SAT2 du virus de la FA et de donner un aperçu de la provenance des souches à travers la comparaison avec d'autres souches d'origine africaine.

Le LANAVET a en outre participé à la mise en œuvre des autres activités du projet, comme la formation du personnel du réseau d'épidémiosurveillance, la validation des protocoles d'enquêtes épidémiologiques et des projets de plans de lutte, ainsi que la fourniture de matériel de prélèvement et de conservation des échantillons au personnel mobilisé dans le cadre des enquêtes sur le terrain.

L'objectif de la formation du personnel du réseau était de disposer d'un personnel sur le terrain ayant les aptitudes suffisantes pour surveiller les maladies ciblées par le projet et conduire les enquêtes épidémiologiques prévues dans les élevages en vue de l'établissement de la situation de référence. Un total de 90 personnes ont bénéficié de cette formation dispensée en 3 ateliers, soit : 28 à Garoua, 33 à Bafoussam, et 29 à Yaoundé.

Le projet a par ailleurs bénéficié de l'appui du Programme d'appui à la compétitivité agricole (PACA), qui a contribué à la validation des questionnaires d'enquêtes dans les élevages et à la formation des enquêteurs sur la PPA et la ND.

Les informations obtenues du suivi des foyers, des enquêtes épidémiologiques, des analyses de laboratoire et de la base de données zoosanitaire de la Direction des services vétérinaires (DSV) ont servi à l'élaboration de plans stratégiques de contrôle et de lutte contre les quatre maladies ciblées. Les projets de plans ont été soumis à l'examen de la FAO qui a ensuite porté ses observations et commentaires en vue de leur amélioration.

Les plans ont ensuite été restitués pour validation et appropriation aux responsables des SV et aux autres acteurs nationaux impliqués dans le contrôle et la lutte contre les épizooties. Lors de cette validation, une attention particulière a été accordée à la cohérence et à la conformité des mesures proposées avec les lois et règlements sanitaires nationaux et internationaux.

2.2 PROMOTION DES NORMES DE L'OIE ET DE L'ACCORD SPS DE L'OMC

La promotion des normes de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Accord SPS de l'OMC concernant le commerce international des animaux et leurs produits dérivés a été réalisée par le biais de la formation de 43 cadres des SV et des professionnels des filières de la production animale.

Cette formation a permis de sensibiliser les responsables du contrôle sanitaire et les acteurs professionnels sur l'importance des normes sanitaires internationales qui peuvent constituer de véritables obstacles au commerce extérieur.

À l'issue de cette formation, il s'est avéré nécessaire d'accompagner le Gouvernement dans les deux actions prioritaires suivantes en vue de compléter le processus: i) l'élaboration

des manuels de procédures relatives à l'inspection sanitaire des viandes d'animaux de boucherie et des volailles, et des produits de la pêche; et ii) l'élaboration des guides de Bonnes pratiques d'hygiène (BPH) pour les produits de la pêche et des manuels de l'inspecteur sanitaire vétérinaire.

Le projet a donc intégré ces nouvelles activités, ce qui a permis la production des documents suivants sans coûts additionnels : i) Manuel des procédures d'inspection des viandes d'animaux de boucherie ; ii) Manuel des procédures d'inspection des viandes de volailles ; iii) Manuel des procédures d'inspection des œufs de consommation ; iv) Manuel des procédures d'inspection des produits de la pêche ; v) Guide des BPH pour les produits de la pêche ; vi) Manuel de l'inspecteur vétérinaire pour les viandes d'animaux de boucherie ; et vii) Manuel de l'inspecteur vétérinaire pour les viandes de volailles.

2.3 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES SERVICES VÉTÉRINAIRES ET DES ACTEURS EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE ET DE GESTION DES MALADIES TRANSFRONTALIÈRES

Les capacités du personnel des SV ont été renforcées dans de nombreux domaines portant sur la surveillance et la gestion des maladies transfrontalières.

2.3.1 Recyclage du personnel du réseau d'épidémiosurveillance

Pour assurer une bonne conduite des activités de surveillance et d'enquêtes, prévues par le projet, le personnel du réseau d'épidémiosurveillance a été recyclé sur les techniques d'enquête et de collecte des prélèvements dans les élevages et les foyers de la maladie. Ce personnel était constitué de chefs de poste de surveillance épidémiologique, chefs d'unités régionales et agents relais.

2.3.2 Formation du personnel des services vétérinaires sur l'utilisation des outils SIG

Cette formation visait à apporter au personnel des SV des connaissances suffisantes dans la création, la gestion et l'analyse des données du Système d'information géographique (SIG) nécessaires pour mieux comprendre la dynamique des maladies dans les populations animales. Enfin, 26 cadres des SV centraux et régionaux ont bénéficié de cette formation.

De manière spécifique, il s'agissait de doter ce personnel des capacités d'utilisation optimale du GPS et des logiciels de traitement des données SIG, tels que Arcview, Mapinfo ou Quantum qui sont d'importants outils pour l'exécution des programmes de surveillance et de lutte contre les maladies et la gestion des crises sanitaires.

2.3.3 Formation des utilisateurs nationaux du système d'information zoosanitaire

La réalisation de cette activité a bénéficié de l'appui de l'ECTAD de Bamako. Le personnel des SV du MINEPIA a été formé sur l'utilisation du logiciel TAD-Info, qui a été installé et développé par la FAO.

Ce logiciel permet d'avoir un système d'information efficace et fiable, et d'améliorer le stockage et l'analyse des données zoosanitaires.

2.4 RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES EXPLOITANTS EN DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL POUR MIEUX PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LES MALADIES

La réussite des plans de lutte contre les maladies animales repose essentiellement sur l'adhésion des producteurs (éleveurs) aux stratégies qui sont développées. Cette adhésion est plus facile à obtenir avec des éleveurs organisés en groupements qu'avec des individus isolés.

Les résultats de lutte contre les épizooties sont meilleurs dans les régions où les associations à vocation sanitaire sont mises en place, car les producteurs sont plus réceptifs aux solutions proposées pour améliorer la santé des animaux. En outre, face à l'insuffisance des moyens d'intervention des SV, les mutuelles d'exploitants sont les meilleurs relais capables de poursuivre les actions engagées par l'État en matière de prévention et de contrôle des maladies animales ou d'entreprendre des actions de lutte ou préserver les acquis. La préservation de ces acquis sanitaires nécessite une appropriation des plans stratégiques de lutte et de contrôle des pathologies majeures par l'ensemble des éleveurs et ne peut être efficace que si les éleveurs s'organisent et mutualisent leurs forces.

Pour ces raisons, le projet avait prévu d'impulser la mutualisation des éleveurs en associations à vocation sanitaire en vue d'atteindre les objectifs précédemment évoqués. La mutualisation s'est faite à travers la formation des leaders de groupements d'éleveurs et du personnel d'encadrement sur les techniques de sensibilisation et d'organisation des éleveurs, la sensibilisation des associations d'éleveurs sur l'intérêt de la lutte collective contre les maladies transfrontalières. Elle s'est également fait à travers la formation en développement organisationnel en vue favoriser le regroupement des producteurs dans les zones où les associations ne sont pas encore développées.

2.4.1 Formation des leaders des groupements et du personnel d'encadrement sur les techniques de sensibilisation et d'organisation des éleveurs

L'objectif visait le développement des capacités en matière d'organisation et mutualisation des leaders des éleveurs du secteur traditionnel, pour les amener à participer collectivement à la lutte contre les maladies animales transfrontalières et en particulier contre celles ciblées par le projet.

Une centaine de personnes ont bénéficié de cette formation. Ils ont ensuite organisé des réunions de sensibilisation des éleveurs en vue de leur regroupement dans des Groupements de défense sanitaire (GDS) dans les zones de production.

Les participants à ces ateliers étaient des leaders d'associations d'éleveurs ou des éleveurs capables d'impulser une dynamique associative parmi les producteurs. Les chefs des sections départementales des SV, qui sont généralement des chefs de postes de surveillance épidémiologiques, ont été associés à cette formation eu égard au rôle qu'ils jouent dans l'organisation des éleveurs en vue de les impliquer dans le reportage des maladies animales.

2.4.2 Sensibilisation des groupements d'éleveurs et leur formation en développement organisationnel

La centaine de personnes formées, lors de la formation mentionnée auparavant, ont tenu des réunions dans les principales zones de production afin de sensibiliser des éleveurs en vue de leur organisation en groupements à vocation sanitaire pour mieux participer à la lutte contre les maladies et de susciter la mise en place ou l'organisation de 150 associations à vocation sanitaire dans le pays.

Ces séances de formation et sensibilisation ont permis de former 3 732 éleveurs, appartenant à 155 groupes dans 46 départements.

Les objectifs fixés au départ ont été dépassés en termes du nombre de groupements touchés. Les éleveurs ont également manifesté un grand engouement à cette sensibilisation. Il reste cependant à mettre en place un suivi permanent des associations mises en place pour les aider à asseoir durablement la volonté exprimée par les éleveurs de mutualiser leurs forces pour lutter contre les maladies animales.

2.5 CONCLUSIONS

Le projet a contribué à apporter des solutions à l'insuffisance de moyens humains, matériels et financiers, qui limite les capacités d'intervention des SV.

Il a permis d'avoir une meilleure connaissance de la situation épidémiologique des maladies transfrontalières ciblées et une analyse des principaux facteurs de risque.

Les données rassemblées peuvent également servir de base à d'autres actions visant à promouvoir la protection animale.

Le projet a renforcé la surveillance des maladies transfrontalières en fournissant aux postes de surveillance du matériel de surveillance pour les enquêtes, le suivi des foyers et la collecte des prélèvements.

Le projet a assuré la promotion au niveau national des normes de l'OIE et de l'Accord SPS de l'OMC sur le commerce international des animaux et de leurs produits.

Le projet est allé au-delà des attentes en obtenant des résultats supplémentaires non prévus initialement, tels que la production de quatre manuels de procédures d'inspection sanitaire vétérinaire, un guide de BPH pour les produits de la pêche et deux manuels de l'inspecteur vétérinaire.

L'application des plans stratégiques de lutte élaborés par le projet permettra de réduire les risques d'infection du bétail par les maladies transfrontalières ciblées, ainsi que leur incidence sur la productivité des cheptels et par conséquent l'amélioration de l'offre en produits d'élevage sains sur les marchés nationaux et sous régionaux. Le projet aura ainsi contribué à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration des conditions de vie des éleveurs et des autres acteurs de la filière bétail.

3. RECOMMANDATIONS

3.1 Recommandations générales

Afin de capitaliser les résultats du projet et d'en tirer le plus grand bénéfice, il est recommandé de : i) transformer les plans stratégiques de lutte élaborés par le projet en programmes, projets ou plans d'action opérationnels qui prennent en compte le budget nécessaire et le cadre de mise en œuvre. Ces projets et programmes pourront être financés sur fonds propres du Gouvernement ou soumis aux bailleurs potentiels ; et ii) diffuser les informations collectées dans le cadre du projet et qui sont d'une grande valeur scientifique à la communauté internationale à travers des articles et autres publications scientifiques.

3.2 Recommandations spécifiques

Il est recommandé de poursuivre la promotion des normes de l'OIE et de l'Accord SPS de l'OMC sur le commerce international des animaux et de leurs produits, initiée par le projet par : i) la mise en place des mesures d'accompagnement nécessaires à l'application des plans de lutte et des manuels de procédures d'inspection sanitaire (il s'agit notamment de renforcer la législation vétérinaire par des textes d'application à prendre et identifiés lors de l'élaboration des manuels de procédures) ; ii) la vulgarisation des manuels de procédures et des guides auprès de tous les acteurs afin d'assurer une mise en place des normes des inspections ; iii) l'implication des professionnels dans la gestion du risque sanitaire et la maîtrise de la traçabilité dans les filières animales ; iv) renforcer les structures de contrôle et de surveillance, et assurer leur accréditation (Laboratoire d'analyses alimentaires de Douala) ; et v) compléter les outils d'inspection élaborés par le projet par de nouveaux manuels et guides, notamment les manuels d'inspection du miel et du lait.

Ces différents aspects, qui visent à promouvoir le commerce par l'application de normes internationales, peuvent faire l'objet d'un nouveau projet pour lequel le Gouvernement peut solliciter l'appui des bailleurs et partenaires au développement dont le FANDC.

Annexe 1

PERSONNEL DU PROJET

<u>Nom</u>	<u>Fonction</u>
Amadou Nchare	Coordonnateur national du projet
Baldomero Molina-Flores	Division de la production et de la santé animale de la FAO
Youssouf Kabore	Spécialiste régional épidémiologie et laboratoire FAO/ECTAD Bamako pour l'installation de TAD-Info et la formation du personnel sur son utilisation
Vincent N. Tanya	Coordonnateur technique
Alexandre F. Ngatchou	Consultant national pour la ND
Séverin Loul	Consultant national pour la PPR
Vitalis Chepnda	Consultant national pour la FA
Kounou Marcel C. Ndongo	Consultant national pour la PPA
Justin Ayayi Akakpo	Consultant international
Telmo Nunes	Consultant international pour la formation sur l'utilisation des outils du SIG
Abdelfettah Ettriqui	Consultant international pour l'élaboration des manuels de procédures sanitaires et les guides pratiques relatifs à l'inspection sanitaire

Annexe 2

ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROJET

<u>Quantité</u>	<u>Matériel</u>	<u>Coût (USD)</u>
5	GPS Garmin	3 015
1	Table – (914,4 mm x 1 219,2 mm)	2 280
1	Photocopieur CANON	1 038

Annexe 3

DOCUMENTS PRÉPARÉS AU COURS DU PROJET

Plan stratégique de lutte et de contrôle contre la fièvre aphteuse chez les bovins. Vitalis Chepnda. 53 pp.

Plan stratégique de lutte et de contrôle contre la peste des petits ruminants. Séverin Loul. 43 pp.

Plan stratégique de lutte et de contrôle contre la peste porcine africaine chez le porc. Kounou Marcel Casimir Ndongo. 64 pp.

Plan stratégique de lutte et de contrôle contre la maladie de Newcastle chez les volailles en milieu traditionnel. Alexandre François Ngatchou. 32 pp.

Manuel de procédures d'inspection des produits de la pêche. Abdelfettah Ettriqui. 76 pp.

Manuel de procédures d'inspection des viandes d'animaux de boucherie. Abdelfettah Ettriqui. 61 pp.

Manuel de procédures d'inspection des viandes de volailles. Abdelfettah Ettriqui. 56 pp.

Manuel de procédures d'inspection des œufs de consommation. Abdelfettah Ettriqui. 49 pp.

Guide de bonnes pratiques d'hygiène pour les produits de la pêche. Abdelfettah Ettriqui. 70 pp.

Guide de l'inspecteur vétérinaire pour les viandes d'animaux de boucherie. Abdelfettah Ettriqui. 80 pp.

Guide de l'inspecteur vétérinaire pour les viandes de volailles. Abdelfettah Ettriqui. 62 pp.